



Une **histoire** vivante !

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Diagnostic de l'état des arbres

*Marché public de service passé selon une procédure adaptée
ouverte conformément aux dispositions des articles L2123-1
et R2123-1 du Code de la commande publique.*

Accord-cadre mono-attributaire à bon de commande

SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION du CONTRACTANT	3
2. Objet et décomposition du marché	5
2.1. Objet du marché	5
2.2. Décomposition du marché	Erreur ! Signet non défini.
3. Durée du marché et reconduction.....	5
3.1. Durée du marché.....	5
3.2. Modalités de reconduction	Erreur ! Signet non défini.
4. Prix et montant de l'offre.....	5
4.1. Montant de l'offre.....	Erreur ! Signet non défini.
4.2. Informations complémentaires.....	Erreur ! Signet non défini.
5. Avances et règlement des comptes	6
5.1. Avance	6
5.2. Règlement des comptes.....	6
6. Identification du pouvoir adjudicateur	8
7. Pièces à produire par le co-contractant	8

1. IDENTIFICATION du CONTRACTANT

Signataire :

➤ Nom :

➤ Prénom :

➤ Qualité :

Agissant pour le compte :

- ☐ De la personne publique prestataire
- ☐ De la société
- ☐ Mon propre compte

En ma qualité de :

- ☐ Prestataire unique
- ☐ Membre du groupement solidaire
- ☐ Membre du groupement conjoint

Le prestataire unique ou le mandataire du groupement :

Raison sociale :

Numéro SIRET :

Numéro registre du commerce :

Numéro répertoire des métiers :

Code NAF :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

- ☐ AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire (cas d'une personne physique) d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° police :

- ☐ AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la société (cas d'une personne morale) pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

N° police :

En cas de cotraitance :

Cotraitant 1

Raison sociale :

Numéro SIRET :

Numéro registre du commerce :

Numéro répertoire des métiers :

Code NAF :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Cotraitant 2

Raison sociale :

Numéro SIRET :

Numéro registre du commerce :

Numéro répertoire des métiers :

Code NAF :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Cotraitant 3

Raison sociale :

Numéro SIRET :

Numéro registre du commerce :

Numéro répertoire des métiers :

Code NAF :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons sont titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'elles encourent :

1er cocontractant 2ème cocontractant 3ème cocontractant

Compagnie :
N° police :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

Engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions contenues dans les documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après qui constituent mon offre.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

2. Objet et décomposition du marché

2.1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations d'expertise, de diagnostic, de suivi et de conseil relatives au patrimoine arboricole de la Ville de Saint-Aubin-du-Cormier.

Il a notamment pour objet :

- L'actualisation du diagnostic du patrimoine arboricole réalisé en 2020 et 2021 ;
- L'intégration des nouveaux arbres issus notamment de l'extension urbaine de la commune ;
- La réalisation de diagnostics de base ;
- La réalisation sur demande de la commune de prestations particulières d'expertise ;

Les prestations sont définies techniquement dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Durée du marché et reconduction

3.1. Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de la notification du marché. Il peut être reconduit tacitement un (1) fois par période d'un (1) an, sans que sa durée totale ne puisse excéder deux (2) ans.

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction.

La prestation de diagnostic de base est prévue à raison d'une intervention annuelle pendant la durée du marché.

Les prestations particulières pourront être commandées pendant toute la durée de validité du marché, selon les besoins de la commune.

La date de notification du marché constitue le point de départ de sa durée contractuelle.

4. Montant de l'offre

4.1 Prestations de base

Le titulaire réalise chaque année les prestations de diagnostic de base définies à l'article 4 du CCTP.

Le montant prévisionnel de ces prestations est fixé à :

7 000 € TTC par année, soit :

14 000 € TTC sur quatre années.

Le montant définitif dû au titulaire est déterminé conformément aux prix contractuels et aux prestations effectivement réalisées et admises.

4.2 Prestations particulières

Les prestations particulières suivantes feront l'objet de prix unitaires figurant au BPU :

- Diagnostic en cas de chute, rupture ou mort d'un arbre ;
- Diagnostic des caractéristiques d'un sol ;
- Évaluation de la capacité des arbres à tolérer une perturbation de leur environnement ;
- Diagnostic approfondi d'un arbre.

Ces prestations seront commandées en fonction des besoins de la commune.

Elles ne pourront être réalisées qu'après émission d'un bon de commande, sauf situation d'urgence liée à la sécurité des personnes ou des biens, auquel cas les dispositions de l'article 12 du présent CCAP s'appliqueront.

5. Avances et règlement des comptes

5.1. Avance

Le marché ne fait pas l'objet d'une avance.

5.2. Règlement des comptes

Le délai maximum de paiement des acomptes, des règlements partiels définitifs éventuels et du solde est de 30 jours, à compter de la réception de la facture.

Titulaire unique :

En présence d'un titulaire unique, le donneur d'ordre se libèrera des sommes dues au titre du marché par mandat administratif établi à l'ordre du titulaire.

Désignation du titulaire du compte :

- Nom de l'entreprise :
- Raison sociale :
- Adresse :
- Code postal et ville :

➤ Relevé d'identité bancaire :

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Code rice	Domiciliation

IBAN

--	--	--	--	--	--	--

BIC

[illegible]

Groupement solidaire sans répartition :

Dans le cadre d'un groupement solidaire sans répartition, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché par mandat administratif établi au nom du :

- ☐ mandataire du groupement solidaire
- ☐ groupement solidaire

Désignation du titulaire du compte :

- Nom de l'entreprise :

- Raison sociale :

- Adresse :

- Code postal et ville :

- Relevé d'identité bancaire :

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Code rice	Domiciliation

IBAN

--	--	--	--	--	--	--

BIC

[illegible]

6. Identification du pouvoir adjudicateur

Nom de la personne publique : MAIRIE DE SAINT AUBIN DU CORMIER

Adresse : Place de la Mairie – 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics : Monsieur le Maire

Copie de l'original, délivrée en exemplaire unique pour être remis à l'établissement de crédit, en cas de nantissement ou cession consentie dans les conditions de l'article 127 décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Comptable public ou Organisme chargé du paiement : Trésorier Payeur

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Ordonnateur : le Maire

7. Pièces à produire par le co-contractant

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, et tous les 6 mois pendant son exécution, les pièces mentionnées aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du Code du travail ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations fiscales et sociales et organismes compétents.

Le candidat établi dans un Etat autre que la France produit un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Si l'attribution a lieu l'année suivant celle pendant laquelle le candidat attributaire a remis l'enveloppe contenant sa candidature ou son offre, l'attestation d'assurance civile professionnelle en cours de validité, sera à remettre dans le délai mentionné dans le règlement de la consultation.

Le candidat unique ou chaque cotraitant est informé qu'il n'est pas tenu de fournir les documents et renseignements demandés que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, si les conditions suivantes sont réunies :

- Le candidat doit indiquer, dans le délai défini pour la transmission de ces pièces tel que fixé par le Règlement de la consultation :
 - d'une part la liste des documents qui peuvent être obtenus par ce biais,
 - et d'autre part les modalités de consultation de ce système et/ou d'accès à cet

espace.

- L'accès à ces documents est gratuit.

Le candidat est informé de ce que la non-production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original,

A....., Le

Mention(s) manuscrite(s) "Lu et approuvé"

Signature(s) du ou des prestataire(s)